

Camping de la Croix Saint Martin ***

99 Avenue des Gravieres - 03200 Abrest / Vichy - Tél. : 04 70 32 67 74 / 06 10 94 70 90
camping-vichy@orange.fr - www.camping-vichy.com -

TARIFS CAMPING 2017 (Par nuitée)	BASSE SAISON	HAUTE SAISON Juillet /Août	TARIF Cure Minimum 21 nuits
Empl. + véhicule	4,60 €	6,40 €	Basse Saison : - 10 % sur tarif en vigueur
Personne de + 7 ans	4,10 €	5,40 €	
Personne jusqu'à 7 ans	2,70 €	3,90 €	Haute Saison : - 10 % sur tarif en vigueur
Électricité 10 Amp	3,90 €	3,90 €	
Invités / Visiteurs	2,00 € / pers	2,00 € / pers	2,00 € / pers
Frais de réservation	6 € / séjour	6 € / séjour	6 € / séjour
Chien	1 €	1 €	1 €
WIFI	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Carte FFCC : -10% en basse saison (non cumulable)			
Carte ACSI : 1 emplacement, 2 personnes, électricité, 1 chien : 13 € / Nuit (personnes supplémentaires, chiens supplémentaires voir tarifs) Valable du 02/04 au 10/07 et du 26/08 au 02/10			

Taxe de séjour : 0,40 € / personne et par nuit (18 ans et +)

Les caravanes doubles essieux ne sont pas autorisées sur le terrain.

CONDITIONS DE RESERVATION D'EMPLACEMENTS NUS EXTRAITS DU REGLEMENT INTERIEUR DU CAMPING

ACCUEIL : Le bureau d'accueil est ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 20h.

RESERVATION : Pour la location d'emplacements nus (caravane, camping-car, tente), nous ne prenons de réservation qu'à partir de **5 nuits consécutives**. Pour un séjour inférieur à 3 nuits, merci de vous présenter directement au camping. Acompte de 30% à la réservation, le solde la veille de votre départ. **Réservation fortement conseillée en Juillet et Août.**

ARRIVEE ET DEPART : Les emplacements nus sont accessibles à partir de **13h 30** et doivent être libérés **pour 12h au plus tard** le jour du départ. En l'absence de message du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location.

ANNULATION :

- En cas d'annulation plus de 2 mois avant votre arrivée, votre acompte vous sera restitué (moins 15 € pour frais de gestion).
- En cas d'annulation moins de 2 mois avant votre arrivée, votre acompte restera acquis de plein droit quelque soit le motif de votre annulation.

Assurance annulation vivement conseillée.

PISCINE : La piscine du camping, couverte et chauffée, est ouverte **selon la météo** d'avril à septembre. **Le port du maillot de bain est obligatoire.**

Les shorts et bermuda sont interdits.

La piscine n'est pas surveillée, les enfants demeurent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou des personnes les accompagnant. Le règlement de la piscine est affiché à l'entrée de celle-ci, le non-respect du règlement entraînera l'expulsion. Le camping se réserve le droit de ne pas ouvrir la piscine en fonction des conditions météorologiques et/ou sanitaires (contrôle quotidien).

COMPORTEMENT ET RESPECT : Durant leur séjour, les campeurs s'engagent à respecter les autres campeurs et/ou locataires, à respecter et faire respecter les équipements et matériels mis à leur disposition tant dans les locations que sur le terrain de camping. Toute dégradation leur sera facturée.

Le calme est exigé entre 22h et 7h.

ANIMAUX : En camping traditionnel, les chiens (sauf catégorie 1) et chats sont acceptés.

Nous vous demanderons cependant de respecter certaines règles :

- Ils devront être tatoués ou pucés et à jour de leurs vaccinations (carnet à présenter à votre arrivée).
- Vous devrez sortir votre animal à l'extérieur du camping pour ses besoins.
- Ils devront être tenu en laisse sur le camping et sur votre emplacement..
- Ils ne devront pas importuner le voisinage par leurs aboiements et/ou leurs salissures.

VEHICULES : Un seul véhicule par emplacement .La circulation de tout véhicule est limité à 10 km/h sur le camping. Les entrées et sorties du camping avec véhicule sont possibles entre **7H00 et 22H00**.

En dehors de cet horaire, un parking extérieur est à la disposition des campeurs et locataires.

INVITES / VISITEURS : Les visiteurs en nombre limité, et après acceptation de notre part, sont autorisés de 10h à 22h. Ils devront s'acquitter de la redevance prévue (soit 2 € / pers.). Ils demeurent sous la responsabilité de leurs hôtes. **Les invités / visiteurs n'ont pas accès à la piscine.** Les véhicules des visiteurs devront stationner à l'extérieur du camping.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping. En cas de litige, seul le texte français fera foi.

Camping de La Croix St Martin * * *

Allée du camping, 99 Avenue des Gravieres - 03200 Abrest / Vichy

Tél. : 04.70.32.67.74 / 06.10.94.70.90

www.camping-vichy.com - camping-vichy@orange.fr

CONTRAT DE LOCATION EMPLACEMENT CAMPING

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

CodePostal.....Ville.....

Tél :Portable.....

E.mail :

Nombre de pers. de + de 7 ans : Nombre de pers jusqu'à 7 ans

Merci de renseigner au dos les noms, prénoms et date de naissance des personnes vous accompagnant.

Nombre de chien : Vaccination et tatouage ou puçage obligatoires (présentation du carnet à votre arrivée).

Désire réserver un emplacement pour :

- Caravane
- Camping-car
- Tente
- Branchement électrique (10 ampères)

Arrivée le : à partir de 13h30

Départ le : avant 12h00

Acompte sur le séjour :

Montant par nuitée : € x nuits

Montant total du séjour : €

Acompte de 30 % + 6 € de frais de réservation : €

J'ai lu et accepte les conditions générales de location, m'engage à respecter le règlement intérieur du camping et joint la somme ci-dessus par :

Chèque bancaire ou postal

Chèques vacances

J'ai souscrit une assurance annulation FFC

Virement bancaire

Carte bancaire

Autre

Fait à le

Signature